



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Service régional de l'archéologie de Pays de la Loire

Affaire suivie par:

VARENNES Guillaume

Coordonnées

guillaume.varennnes@culture.gouv.fr

La Conservatrice régionale de l'archéologie

à

Communauté d'agglomération Cap Atlantique

Objet : Réception d'un dossier d'aménagement
Références : Route de Kerlagadec Mesquer Loire-Atlantique
PA 044097 25 00001
Livre V du code du patrimoine

Madame, Monsieur,

Le dossier d'aménagement mentionné en référence m'a été transmis afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 02/06/2025.

Après examen du dossier, je vous informe qu'en l'état actuel des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique.

Ce projet, s'il ne connaît pas de modifications substantielles ou si les connaissances archéologiques sur le territoire de la commune n'évoluent pas, ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques, la déclaration immédiate doit être faite conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

À Nantes
Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
La Directrice régionale des affaires
culturelles
et par subdélégation

Isabelle BOLLARD-RAINEAU
La conservatrice régionale de
l'archéologie

Copie au demandeur :

LE CHATEAU DU PETIT BOIS LE CHATEAU DU PETIT BOIS représenté(e) par Monsieur BARRE Philippe
ROUTE DE KERLAGADEC
44420 MESQUER